



TARIF DES PRESTATIONS

TRANSACTION

Honoraires à la charge de la partie prévue au mandat

De 0 à 50 000 €, nos honoraires sont de 10 %

Au-delà de 50 000 €, augmentation des frais de 40 € par tranche de 1 000 €

Facturation minimale de 2 700 €

Les frais de dossier sont fixés de 400 € (Compris dans honoraires)

Les pourcentages s'entendent sur le prix initial de mise en vente.

- Forfait Terrain constructible 15 000 €
- Terrain inconstructible 15 %.
- Droit au bail et Pas de porte 10 % H.T. du montant de la transaction à la charge du preneur.
- Prestations supplémentaires : Estimation : 150 € H.T
- Fond de Commerce 10% H.T. du prix de vente initial.

LOCATION

Transaction, rédaction du bail, état des lieux d'entrée

Nos honoraires sont fixés à :

Secteurs Bouches-du-Rhône et Var :

- Bail d'habitation à la charge du locataire :
 - Honoraires de visite
 - Constitution de dossier
 - Rédaction du bail
10 € TTC du m² loué pour les Bouches-du-Rhône
8 € TTC du m² loué pour le Var (sauf St Zacharie 10 € TTC)
 - Etat des lieux : 3 € TTC du m² loué
- Bail d'habitation à la charge du bailleur :
 - Recherche du locataire
 - Honoraires de visite
 - Constitution du dossier
 - Rédaction du bail
13 € TTC du m² loué pour les Bouches-du-Rhône
11 € TTC du m² loué pour le Var (sauf St Zacharie 13€ TTC)
- Baux professionnels et commerciaux :
15 % H.T. du quittancement annuel

- Bail garage : 1 mois de loyer H.T. à la charge du locataire
- Pour les locations exclues du champ d'application de la loi du 6 juillet 1989, partagés par moitié entre le bailleur et les locataires.

Prestations supplémentaires :

- Etat des lieux de sortie :
 - < à 100 m² : 170 € H.T.
 - De 100 m² à 130 m² : 220 € H.T.
 - > 130 m² : 340 € H.T.
- Rédaction des Baux : 180 € H.T
- Revalorisation annuelle des loyers : 50 € H.T
- Avenant au bail : 150 € H.T
- Estimation 150 € H.T